



Accès des professions aux catégories HCA et HCB.

La Cgt fait un point d'étape

Cela fait maintenant plusieurs mois que DCNS convoque trimestriellement un groupe de travail sur l'accès de nouvelles professions aux catégories HCA et HCB. Cette période nous semble propice à un point d'étape sur les travaux menés par ce groupe de travail, dans lequel la Cgt est présente, et représentée par deux camarades (Lorient et Cherbourg).

➡ ***Un rapide historique***

Après un premier travail d'approche lors de 3 réunions en 2011, le GT de travail avait été mis en sommeil. Il a repris en janvier 2015, 7 réunions ont déjà eu lieu sur le sujet et un certain nombre de professions ont déjà fait l'objet de travaux.

Jusqu'à maintenant, c'est la direction de DCNS qui décide du nombre et du rythme des réunions. C'est également elle qui décide sur quelles professions les travaux vont porter. C'est seulement ensuite, (après que les dossiers concernant les professions aient été actés par le Groupe de Travail !) que les dossiers sont censés être "portés" au Ministère de la Défense, qui lui, valide ou non.

L'annonce de cette validation s'effectue lors d'un CTM (Comité Technique Ministériel). Pour info, le prochain a lieu au mois de décembre...

➡ ***Les objectifs des uns et des autres***

En ce qui concerne la Cgt, notre objectif est bien entendu de pouvoir faire accéder à la HCA et la HCB le plus grand nombre de personnels, et donc de professions !

Nous considérons en effet que l'évolution des professions justifie largement cela. Il y a un monde entre ce qui était demandé il y a quelques années et ce qui est exigé aujourd'hui par la direction, aux personnels d'une même profession. Nous sommes également de moins en moins nombreux à remplir nos missions, avec pour conséquences directes, une augmentation de la charge individuelle de travail et un plus grand spectre de compétences requises. **Autant d'arguments qui pèsent en faveur de l'accès de toutes les professions aux plus hautes catégories.**

Pour ce qui est de la direction, il est clair qu'elle a trouvé là un moyen de pallier à ses manques en termes de reconnaissance des compétences. Le problème est que, comme à chaque fois, elle compte le faire au compte-goutte.

➡ ***Qui a les manettes?***

Dans le domaine, pour l'instant, nous sommes loin d'avoir les moyens d'imposer nos choix. C'est la direction qui gère en fonction de ses intérêts et de ses urgences.

Régulièrement elle se retranche derrière l'obligation qui lui est faite de partager les mêmes priorités que le Ministère de la Défense. C'est un argument utilisé avec beaucoup d'opportunisme par les représentants d'une direction qui par ailleurs sait faire la démonstration de son efficacité et de son volontarisme lorsqu'elle a décidé que cela en vaut la peine....

Force est de constater que nous assistons à un numéro de duettistes entre la direction de DCNS et le Mindef qui savent s'accorder et savent "diverger" lorsque cela les arrange...

Une certitude, il nous est très difficile d'avoir des informations une fois que les dossiers sont considérés comme "bouclés" par DCNS. Sont-ils réellement envoyés au Mindef? Sont-ils défendus équitablement?

Dans ce cadre, l'information des personnels nous est rendue très compliquée. Il s'agit de sujets "sensibles" qui nécessitent de la prudence lorsque l'on s'exprime. Certains se sont déjà cassé les dents en voulant faire de la "surenchère au scoop".

La Cgt fait preuve de prudence avant d'annoncer quoi que ce soit de définitif aux personnels. Notamment en matière d'avancement, les engagements et propos des uns n'ont de valeur que pour ceux qui les croient et font confiance aux premiers...

➡ ***Où en sommes-nous?***

Au moment où ce tract est rédigé et depuis 2011:

- **4 nouvelles professions ont été reconnues** comme éligibles à la HCA et HCB. Il s'agit des Ouvriers de Prévention (OP), d'une partie de la branche logistique (ex: OGSA) Ouvriers Supply chain et Acheteurs-négociateurs, des Ouvriers des Techniques de l'Informatique (OTI) et des Ouvriers d'Etude du Travail (OET). Pour eux, l'accès aux plus hautes catégories est une réalité, bien entendu, dans les limites des cadrages annuels!
- **6 professions sont "dans les cartons"** de DCNS, leurs dossiers sont bouclés et "admissibles" et n'attendent plus que le feu vert du Ministère de la Défense, seul à décider dans le domaine. Ces professions sont: Electriciens, soudeurs, chaudronniers, charpentiers, usineurs, mécaniciens.
- **Reste plusieurs professions** qui pour l'instant n'ont pas fait l'objet d'un examen, comme celle de la manutention ou mouleur. Nous ferons notre possible pour que cette situation évolue positivement.

➡ ***Quelle suite à ces travaux?***

Comme dit plus haut, hormis pour les métiers de la manutention et mouleur, si les dossiers sont bien parvenus au Ministère de Défense, il ne manque plus que celui-ci se prononce.

➡ ***Comme à chaque fois, sans votre intervention...***

La Cgt se refuse à laisser DCNS et le Mindef décider seuls. Comme souvent, c'est l'intervention des personnels qui fera la différence, ou pas...

Il est aujourd'hui évident, et nous l'avons constaté, que les dossiers bénéficiant de l'intervention des personnels, vont plus vite que les autres !

Si vous êtes concernés par ces possibles arbitrages, rapprochez-vous des militants et élus Cgt de manière à organiser les initiatives nécessaires ! Dans le domaine, il semble que la rentrée qui arrive soit un moment particulièrement propice à faire bouger les lignes!

➡ ***Préparer la rentrée!***

Une réunion de cadrage de l'avancement 2017 est d'ores et déjà programmée le 8 septembre 2016.

Bien entendu cela doit être l'occasion de cadrer les choses et la Cgt, qui y sera représentée, compte sur vous pour intervenir dans les débats, et ce sous les formes que vous jugerez adaptées! Dans vos établissements, des responsables ont été désignés par la direction centrale pour porter les dossiers.

Ce sont évidemment des interlocuteurs qu'il faut solliciter afin que les choses avancent !

Maintenant il y a deux options possibles, soit les personnels laissent d'autres décider pour eux, soit ils prennent leurs affaires en main. Nous vous laissons trouver seuls ce que la Cgt souhaite...